



DEMANDE DE MISE À DISPOSITION ANNUELLE DE SALLES MUNICIPALES

Attention : le dépôt de ce formulaire ne vaut pas acceptation de la demande.
Une réponse écrite sera adressée au demandeur.

Association :

.....

Nom du Président (e) :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Mail obligatoire * :

*utilisé pour des éventuelles modifications de créneaux

Salle Praden

Salle annexe Louis PICARD

Halle des Sports Michel MAZEL

Annexe Halle des Sports

Petite salle Halle des Sports

Salle F. GUILLIERME (Arènes)

DOJO (N°1 et 2)

Salle Ancienne Mairie

Salle Anthémis

Créneau(x) demandé(s) :

Jour : Heure de l'utilisation :

Jour : Heure de l'utilisation :

Jour : Heure de l'utilisation :

Jour : Heure de l'utilisation :

Jour : Heure de l'utilisation :

Rappels :

- Les salles municipales sont fermées durant les vacances scolaires sauf demande écrite à formuler auprès du service concerné.
- Il est essentiel de respecter et de faire respecter le règlement des mises à disposition des salles, équipements et matériels municipaux. Ce règlement est disponible sur le site de la mairie, à l'onglet Vie associative puis Espace dédié aux associations.

Marguerittes, le Signature et nom du demandeur :

Cette demande est à retourner dûment complétée et signée par mail **avant le 20 mai 2023** à : salles@marguerittes.fr